

Stress lié au travail et risques psychosociaux: les faits

- Plus de la moitié des travailleurs signalent que le stress lié au travail est fréquent.
- Environ 4 travailleurs sur 10 estiment que le stress n'est pas pris en charge correctement sur leur lieu de travail.
- Les travailleurs souffrant de stress lié au travail et d'autres problèmes psychologiques risquent d'accumuler de nombreuses absences au travail ou de s'y rendre sans pouvoir être pleinement efficaces.
- Les risques psychosociaux et le stress lié au travail engendrent des coûts importants pour les organisations et les économies nationales.
- Le coût total des troubles mentaux en Europe (liés ou non au travail) est estimé à 240 milliards d'euros par an.
- Les risques psychosociaux peuvent être évalués et gérés de la même manière systématique que les autres risques de sécurité et de santé au travail.
- La prévention du stress et des risques psychosociaux au travail est efficace, les avantages pour l'entreprise sont supérieurs aux coûts de mise en œuvre.

Le stress au travail est un problème organisationnel et non pas individuel.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un espace où le travail est plus sûr, plus sain et plus productif. Elle recherche, développe et diffuse des informations fiables et objectives concernant la sécurité et la santé, et organise des campagnes de sensibilisation au niveau paneuropéen. Fondée en 1996 par l'Union européenne et basée à Bilbao (Espagne), l'Agence rassemble des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres et des organisations de travailleurs et d'employeurs, ainsi que de grands experts issus de chacun des États membres de l'Union et d'autres pays.

La campagne «Lieux de travail sains» est soutenue par les présidences du Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et la Commission européenne, ainsi que par les partenaires sociaux européens. Elle est coordonnée au niveau national par le réseau de points focaux de l'Agence (www.healthy-workplaces.eu/fops).

Le stress lié au travail coûte cher aux organisations et aux sociétés.



Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

C/Santiago de Compostela 12, 48003 Bilbao, ESPAGNE
Courriel: information@osha.europa.eu
www.healthy-workplaces.eu

doi:10.2802/66439 ISBN 978-92-9240-136-8

TE-03-1330-FR-C





La campagne

En Europe, le stress est le deuxième problème de santé lié au travail le plus souvent évoqué. Avec d'autres risques psychosociaux, il serait à l'origine de plus de la moitié (50-60 %) de l'ensemble des journées de travail perdues. Un mauvais environnement psychosocial au travail peut avoir des effets négatifs majeurs sur la santé des travailleurs.

La prévention du stress lié au travail et des risques psychosociaux et, dès lors, la prévention de leurs effets négatifs majeurs sur les travailleurs, les employeurs et les gouvernements constituent le principal objectif de cette campagne. La prévention efficace des risques psychosociaux crée un environnement de travail sain où les travailleurs restent en bonne santé, où la culture du lieu de travail est plus positive, et, par voie de conséquence, où les performances de l'entreprise augmentent.

Les risques psychosociaux existent sur tous les lieux de travail, mais, même avec des ressources limitées, il est possible de les évaluer et de les prévenir efficacement. Cette campagne apporte une aide, des conseils et des outils pratiques, aux travailleurs et aux employeurs afin de prévenir le stress lié au travail et les risques psychosociaux.

Organisée à l'échelle paneuropéenne, la campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler» est coordonnée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Les campagnes «Lieux de travail sains» sont les plus vastes initiatives de ce genre au monde. Elles sont d'importants vecteurs de changement et d'amélioration en matière de sécurité et de santé au travail (SST).

La santé de la main-d'œuvre est essentielle à la réussite d'une entreprise.

Qui peut participer?

La campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler» s'adresse à tous les individus et à toutes les organisations, que ce soit au niveau local, national ou européen. Peuvent y prendre part:

- les employeurs des secteurs public et privé;
- les cadres, les superviseurs et les travailleurs;
- les syndicats et les représentants de la sécurité;
- les personnes et toutes les organisations spécialisés dans l'amélioration de la SST.

Comment participer?

Vous pouvez participer à la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015 de diverses manières:

- en diffusant des informations et des supports en rapport avec la campagne et en faisant la publicité afin d'attirer l'attention sur la santé et la sécurité au travail (divers supports peuvent être téléchargés à partir du site internet de la campagne: www.healthy-workplaces.eu);
- en organisant des manifestations et des activités telles que des séminaires et des ateliers;
- en utilisant et en faisant la promotion des outils pratiques disponibles pour prévenir le stress lié au travail et les risques psychosociaux;
- en participant au concours «Prix européens des bonnes pratiques», qui met à l'honneur des organisations ayant contribué à la promotion de la SST;
- en participant aux Semaines européennes pour la santé et la sécurité au travail, qui auront lieu en octobre 2014 et octobre 2015;
- en devenant partenaire officiel de campagne, au niveau national ou de l'UE.

En travaillant ensemble, les employeurs, les cadres et les travailleurs peuvent prévenir le stress lié au travail et les risques psychosociaux pour le bénéfice de tous.



Dates clés

- Lancement de la campagne: avril 2014
- Semaines européennes pour la sécurité et la santé au travail: octobre 2014 et octobre 2015
- Cérémonie de remise des prix de bonnes pratiques: avril 2015
- Sommet «Lieux de travail sains»: novembre 2015

www.healthy-workplaces.eu

